



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE Extraordinaire du Mercredi 24 Novembre 2021

PLAN SÛRETE / SECURITE à PÔLE EMPLOI

Présentation du projet de la politique de sûreté de Pôle Emploi et des avancées de la Région Occitanie

L'Établissement souhaite installer au sein de Pôle Emploi une « culture de sûreté ». Le Plan, constitué de différentes mesures, s'étalera de **2022 à 2026**. Parmi ces mesures, **on peut noter** :

- Un partenariat renforcé avec les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie), avec notamment la réalisation de **diagnostics de la sûreté de l'ensemble des sites**. 100% de ces diagnostics ont déjà été effectués en Occitanie et sont en cours d'analyse au Service Sécurité : des modifications immobilières pourront être faites sur certains sites.

Le SNU a rappelé à la Direction le besoin de prendre en compte les alertes des RP (Représentants de Proximité) sur le terrain.

- **Une télésurveillance des sites** permettant une alerte en temps réel des services de police ou de gendarmerie (déploiement de 2022 à 2024) et mise en place d'alarmes silencieuses directement reliées aux télésurveilleurs.
Des caméras de surveillance (non reliées) sont déjà installées sur certains sites.

Le SNU demande qu'un état des lieux et une veille du bon fonctionnement du matériel soient réalisés.

- **Des procédures :**
 - ✓ Des Webinaires SÛRETE pour les ELD : **Le SNU demande** qu'un point soit fait sur ceux déjà réalisés, **afin que toutes les agences soient informées des procédures et y compris les DP (Directions de la Production) et CRE.**
 - ✓ Des sessions de **sensibilisation des collectifs**, avec les interlocuteurs des forces de l'ordre, à la main des DT/ELD.
 - ✓ Suite au questionnement du **SNU**, le Directeur de la Maîtrise des Risques (DMR) nous confirme bien que **le conseiller référent d'un DE doit être informé, par l'ELD, des agressions dont le DE est l'auteur et des suites données (courriers), même s'il n'est pas rédacteur de la Fiche De Signalement.** Il en va du respect de chacun et de la sécurité de tous.
 - ✓ **Concernant les affiches « civilité », le SNU demande** qu'on s'assure de leur **visibilité en AIC sur chaque site**, elles ne doivent pas être un simple élément de décoration.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU

Comité

Social

et Economique

- ✓ **La protection fonctionnelle réaffirmée** que les agents peuvent solliciter en cas d'agression ou de dégâts matériels. Les élus **SNU** sont **à vos côtés pour vous soutenir dans vos demandes.**

Narbonne : plusieurs OS dont le **SNU** ont fait état de l'historique des pneus crevés. Le DR s'engage à prendre en charge le coût des réparations des récentes crevaisons de malveillance avérée.

- **Des formations** :

- ✓ **La généralisation de la formation « prévention et gestion des situations difficiles dans la relation d'accueil niveau 1 »** pour tous les conseillers n'ayant pas bénéficié de cette formation depuis **2018**.

La possibilité de bénéficier cette formation de niveau 2.

- ✓ Une formation en e-learning d'1 heure **sur la conduite à tenir en cas de menace de suicide**, prochainement disponible (EDIS : expression d'intention suicidaire).

- **Des Actions pour les « agences sensibles »** :

- ✓ Renforcement de l'encadrement suite à une revue d'effectifs
- ✓ Tuilage des départs au sein de l'agence par anticipation. Le **SNU** a demandé **l'extension de ce dispositif à toutes les agences.**
- ✓ Prioritaires pour l'installation de caméras de surveillance.
- ✓ Des actions ciblées selon les sites : rondes de police, sécurisation d'accès, réaménagement de l'Accueil.

Le SNU regrette que la Direction Régionale ne souhaite pas s'engager dans un processus d'analyse des causes des agressions dont sont victimes les agents et de mener ainsi une véritable politique de prévention des risques. En agissant sur le fonctionnement, l'organisation, les conditions de travail, il serait possible diminuer les violences.

Narbonne, le mercredi 24 novembre 2021

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie